

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **12 novembre 2012**

Délibération n° 2012-3326

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Saint Didier au Mont d'Or

objet : Aménagement du giratoire du Val Rosay - Individualisation totale d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Grivel

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 2 novembre 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 14 novembre 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Nissanian, Olivier, Mmes Palēja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Turcas, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Bolliet (pouvoir à M. Flaconnèche), Braillard (pouvoir à Mme Frih), Deschamps (pouvoir à Mme Dubos), Havard (pouvoir à Mme Dagorne), Kabalo (pouvoir à M. Nissanian), Léonard (pouvoir à M. Buffet), Muet (pouvoir à M. Lebuhotel), Mme Revel (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), M. Rousseau (pouvoir à M. Suchet), Mme Tifra (pouvoir à M. Llung), M. Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Lambert).

Conseil de communauté du 12 novembre 2012**Délibération n° 2012-3326**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Saint Didier au Mont d'Or

objet : **Aménagement du giratoire du Val Rosay - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 octobre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté a approuvé, par sa délibération n° 2008-0455 du 15 décembre 2008, l'inscription de l'opération d'aménagement du giratoire du Val Rosay à Saint Didier au Mont d'Or à la programmation pluriannuelle des investissements 2008-2014.

Le carrefour actuel situé sur le chemin Ferrand assure la desserte du parc d'affaires de Crécy (une quarantaine d'entreprises employant environ un millier de personnes) et du centre de réadaptation fonctionnelle (CRF) du Val Rosay dont la capacité passe de 151 à 391 lits plus 60 places d'hospitalisation de jour. Ce carrefour est actuellement géré par des stops.

L'aménagement de ce carrefour permettra une meilleure gestion des flux de véhicules tout en sécurisant les cheminements et traversées piétonnes.

Le projet prévoit :

- la création d'un giratoire de 28 mètres de diamètre,
- la création de 4 traversées piétonnes sécurisées,
- l'intégration du nouvel accès du CRF du Val Rosay dans l'anneau du giratoire.

L'aménagement sera traité avec des bordures béton et de l'enrobé sur la chaussée et les trottoirs.

Le ratio de l'aménagement est de 140 € par mètre carré.

Le coût détaillé est le suivant :

- voirie : 155 000 € TTC,
- modification de grilles d'eaux pluviales : 10 000 € TTC,
- revêtement de chaussée en enrobés : 75 000 € TTC,
- plantations : 5 000 € TTC,
- coordination sécurité et protection de la santé (CSPS), déplacement signalisation directionnelle et divers : 35 000 € TTC.

Ce projet participe à la mise en œuvre du schéma directeur d'accessibilité par la création de 100 mètres de cheminements piétons accessibles et sécurisés et la création de 4 traversées piétonnes sécurisées. Les travaux seront réalisés au 1^{er} semestre 2013 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve l'aménagement du giratoire Val Rosay à Saint Didier au Mont d'Or.

2° - Décide l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie, sur l'opération n° OP09O2724 pour un montant total de 280 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier suivant : 280 000 € TTC en 2013.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 14 novembre 2012.